

Questions diverses portées par le SE-Unsa à l'ordre du jour de la CAPD du 24 janvier 2017

1. De quelle manière envisagez-vous de compenser la perte d'ISAE des PEMF ?
2. Comment les AESH et AVS en CUI doivent-ils demander leur pass éducation ?
3. Nous confirmez-vous que les AESH doivent avoir accès à l'ENT ?
4. Comment envisagez-vous de mettre en place les entretiens professionnels des AESH ?
5. Quel est le nombre d'absences non remplacées depuis novembre 2016 ?
6. Formation continue : Quand nous communiquerez-vous la liste des animations pédagogiques ouvrant un droit à remboursement ?
7. Enfant en danger : Afin de constater des traces de coups portés sur un enfant, le médecin scolaire doit se déplacer pour les enfants âgés de 6 ans et plus. Qu'en est-il pour les enfants de moins de 6 ans qui dépendent de la PMI lorsqu'ils ne sont pas joignables ou qu'ils ne veulent pas se déplacer ?
8. A quelle date la DSDEN envisage-t-elle de mettre en place la feuille de paie dématérialisée ?
9. La paie de janvier 2017 prendra-t-elle en compte la 2^{ème} hausse liée au dégel du point d'indice ? Prendra-t-elle aussi en compte la revalorisation prévue par le protocole PPCR que nous avons signé ?